

Le Châble, le 19 mai 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Rectificatif du BO du 12.05.17 : Mme et M. Rochat Chantal et Olivier par le bureau d'architecture Roserens Willy pour l'agrandissement d'un chalet sur la parcelle n° 1254, folio n° 4, zone touristique forte densité T2, lieu-dit Perin à Verbier, coord. 2582953/1105201.

Mme Demeunynck Sylvie par le bureau Arp Architectes SA pour l'agrandissement d'une habitation sur la parcelle n° 13692, folio n° 101, zone village V2, à Bruson, coord. 2583067/1101769.

M. Ashley Michael par le bureau Arp Architectes SA pour la modification du système de chauffage du bâtiment sur la parcelle n° 2740, folio n° 138, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Le Sonalon à Verbier, coord. 2583441/1106273.

M. Tanner Friederich pour la création d'un velux sur la parcelle n° 505, folio n° 132, zone touristique centre T1, lieu-dit Les Avoutzons à Verbier, coord. 2584050/1104554.

PPE Talisman par le bureau Bruchez Philippe Architecture pour le réaménagement intérieur et la création de deux lucarnes, sur la parcelle n° 360, folio n° 1, zone touristique forte densité T2, lieu-dit Le Corbet à Verbier, coord. 2584038/1105033.

Mme et M. Turicchia Clavière Marie-Luce et Clavière Cédric par le bureau Alp'Architecture Sàrl pour la construction d'une maison familiale en résidence principale sur la parcelle n° 13695, folio n° 98, zone village V2, à Bruson, coord. 2583042/1101758.

Mme Kaeser Gisèle par le bureau Arflex Architecture Sàrl pour la construction d'une habitation en résidence principale et d'un couvert sur la parcelle n° 14132, folio n° 44, zone résidentielle R3, lieu-dit Les Grands Vergers à Bruson, coord. 2583133/1101511.

M. Deslarzes Damien par le bureau Rodolphe Perreten Architecture pour la construction d'une villa avec deux appartements en résidences principales sur la parcelle n° 10204, folio n° 103, zone résidentielle R3, à Prarreyer d'en Haut, coord. 2583715/1101801.

M. Filliez Johann pour la transformation d'une habitation en résidence principale avec le rehaussement de la toiture, la création d'un velux et la pose de panneaux solaires sur la parcelle n° 33515, folio n° 119, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Le Picolet au Mayens de Bruson, coord. 2581785/1101247.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.